

**Délibération 2023-070**

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023**

Date de la convocation : jeudi 12 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 12  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi dix-neuf septembre, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, LELUBEZ Marlène, DUPONT Joël, VASSELIN Denise.

**Pouvoirs :** LACOLLEY Daniel (pouvoir à HAVARD Georges), LEVOYER Thérèse (pouvoir à LELUBEZ Marlène), RIES Stéphanie (pouvoir à HAIRON Josiane), OHEIX Yoann (pouvoir à ROUXEL Dominique), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

**Excusés :** LELANDAIS Guillaume, TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance :** MAUGER Sylvie

**Objet : POLE CULTUREL – TARIFS MEDIATHEQUE AU 01/10/2023**

Afin de mettre la régie de recettes en adéquation avec le nouveau règlement intérieur de la médiathèque, Monsieur le Maire propose la grille tarifaire suivante :

|  |                |
|--|----------------|
| Abonnement enfants et vacanciers   | 4 €            |
| Abonnement adulte (livres et CD)   | 8 €            |
| Abonnement établissements scolaires et établissements hors communes  | 16 €           |
| Carte perdue   | 1,50 €         |
| Facturation ouvrage perdu ou non rendu (après 3 relances)  | valeur d'achat |
| Bénévoles, établissement scolaires, EHPAD, résidence autonomie, Relais Parents-Enfants de Saint Sauveur le Vicomte | gratuité       |

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs proposés, applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2023,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS